

PROGRAMME

jeudi 18 septembre

Matin – Ouverture des Assises

Séance plénière « L'écosystème de la coopération décentralisée Madagascar-France : rétrospective, cadre juridique et défis persistants »

7h30 – 8h45	Accueil des invités et des participant.es autour d'un café de bienvenue	Novotel Salle Convention
8h45 – 9h15	Installation des participant.es	Novotel Salle Convention
9h30 – 9h40	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hymne national français ■ Hymne national malagasy 	Novotel Salle Convention
9h40 – 10h35	Discours d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> ■ Madame Harilala Ramanantsoa, Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo, ■ Monsieur Alain Rousset, Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et du Groupe Pays Madagascar à Cités Unies France, Animation artistique (4 minutes) <ul style="list-style-type: none"> ■ Monsieur Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar, ■ Prise de parole de Michel Laugier, sénateur, porteur d'un message du Président du Sénat français, Gérard Larcher, Animation artistique (4 minutes) <ul style="list-style-type: none"> ■ SEM le Président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina 	Novotel Salle Convention
10h35 – 10h40	Photo de famille	Novotel Salle Convention
10h40 – 10h55	Présentation de l'état des lieux de la coopération décentralisée Madagascar - France <ul style="list-style-type: none"> ■ Hasina Jean-Aimé Rasolonjatovo (Consultant) 	Novotel Salle Convention
10h55 – 11h25	Pause-café	Novotel Jardins de la salle Convention
11h25-11h40	Présentation des défis rencontrés <ul style="list-style-type: none"> ■ Hajarivony Andriamarofara (Consultant). 	Novotel Salle Convention
11h40 – 12h30	Présentation des avancées en matière de décentralisation à Madagascar : <ol style="list-style-type: none"> 1. Plan National de Décentralisation Emergente (PNDE) : Où en est-on ? (10 minutes) 2. Adoption du nouveau décret malagasy portant sur la coopération décentralisée ; (15 minutes) 3. Questions/réponses. (25 minutes) <ul style="list-style-type: none"> ■ Razafiarison Jean Jugus, Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local ■ Andrianandazana Téléosphore Desnos, Directeur de la Coopération des Collectivités 	Novotel Salle Convention
12h30 – 14h	Déjeuner	
Après-midi		
	Atelier 3 - Jeunesse (1ère partie) : Mobilité individuelle de la jeunesse	Novotel Salle New-York
14h – 15h30	Atelier 4 - Eau, hygiène et assainissement/GIRE (1ère partie) : les coopérations décentralisées comme levier d'accompagnement à la mise en œuvre effective des projets d'accès à l'eau potable et à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau territorial	Novotel Salle Convention
18h00	Départ en navette pour la Résidence de France	Novotel
18h30	Réception officielle offerte par l'Ambassadeur de France à Madagascar* <i>*Sur invitation personnelle</i>	Résidence de France Ivandry

PROGRAMME

vendredi 19 septembre

Matin

8h00 – 8h30	Accueil des invités et participant.es autour d'un café de bienvenue	Novotel Jardin de la salle Convention
	Atelier 3 - Jeunesse (2ème partie) : Engagement de la jeunesse et ODD	Novotel Salle New-York
8h30-10h	Atelier 1 - Agriculture, biodiversité et alimentation (2ème partie) : Du débat à l'action, identifier les leviers d'action concrets pour renforcer les dynamiques agroécologiques locales à travers la coopération décentralisée	Novotel Salle Convention
10h – 10h30	Pause-café	Novotel Jardin de la salle Convention
10h30 - 12h	Atelier 4 - EHA/GIRE/gestion des déchets : Les coopérations décentralisées comme appui au développement des compétences locales nécessaires à chaque étape du cycle de projet	Novotel Salle New-York
	Atelier 2 - Développement économique (2ème partie) : La formalisation des réseaux agricoles et soutien aux coopératives locales comme levier de développement économique	Novotel Salle Convention
12h – 13h30	Déjeuner	
Après-midi : séance plénière et clôture.		
13h30 –14h30	Restitution des ateliers, 15 minutes par atelier.	Novotel Salle Convention
14h30 – 16h30	Table-ronde « Pour une coopération décentralisée franco-malagasy plus efficace et pérenne : de la mobilisation de financements durables au renforcement de la coordination multi-acteurs »	Novotel Salle Convention
16h30-16h45	Pause-café contributive : à vos recommandations ! <i>Temps libre d'échange et de discussion autour d'une pause-café. Les participant.es sont invité.es à proposer leurs recommandations via un outil numérique. Ces contributions serviront à l'élaboration d'un document qui sera transmis aux participants à l'issue des Assises</i>	Novotel Salle Convention
16h45-17h10	Séquence de signatures officielles	Novotel Salle Convention
17h10 - 18h00	Discours de clôture : <ul style="list-style-type: none">■ Représentant des CTD malagasy■ Discours à double voix : Monsieur Alain Rousset, Président du conseil régional de Nouvelle Aquitaine et Monsieur Wilfrid Bertile, Vice-Président chargé de la mobilité et de la coopération du Conseil régional de La Réunion■ Monsieur Arnaud Guillois, Ambassadeur de France à Madagascar■ Monsieur Naina Andriantsitohaina, Ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire	Novotel Salle Convention
18h00	Départ en navette pour l'Hôtel de Ville	Novotel
18h30	Réception de clôture de la Commune Urbaine d'Antananarivo, collectivité hôte de l'évènement.* <i>*Sur invitation personnelle</i>	Hôtel de Ville Analakely